

Étranger

Conseils

Le ministère de l'Éducation nationale invite pour chaque séjour à l'étranger à consulter ce site afin de prévenir tout problème que risquerait de rencontrer l'organisation du voyage : [www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs\\_909/index.html](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs_909/index.html)



CA

Vote

Le projet de sortie ou voyage doit être présenté et voté au CA : il est donc nécessaire de s'y prendre à l'avance. Ce projet doit contenir les objectifs pédagogiques et éducatifs précis, les modalités pratiques et financières.

Chiffres

12 à 15

Il n'existe pas de norme pour le second degré contrairement au premier degré, mais dans la pratique on prévoit un accompagnateur au minimum pour 12 à 15 élèves, plus si les conditions sont particulièrement contraignantes.

Circulaire

Les textes officiels

Les sorties et voyages scolaires font l'objet d'une circulaire qui en fixe l'organisation. Les déplacements des élèves lors des sorties et voyages scolaires participent à la mission éducative des établissements d'enseignement du second degré. Il convient de distinguer les sorties scolaires à caractère obligatoire des sorties scolaires à caractère facultatif. Les sorties scolaires obligatoires sont celles qui s'inscrivent dans le cadre des programmes officiels d'enseignement ou des dispositifs d'accompagnement obligatoires et qui ont lieu pendant les horaires prévus à l'emploi du temps des élèves. Circulaire n° 2011-117 du 3/08/2011

VOYAGES SCOLAIRES

Projet pédagogique à part entière

Si un « voyage » scolaire reste pour les élèves et leurs enseignants un moment inoubliable, c'est aussi un « parcours du combattant » pour les organisateurs. Peu de voyages sont donc organisés alors qu'une circulaire d'août 2011 rappelle qu'ils « participent à la mission éducative des établissements ».

Déjà, en juin, on commence à y penser. Car pour partir, il faut avoir l'idée (quel voyage, quel projet pédagogique), la classe adéquate et, condition cruciale, les collègues susceptibles de partir avec vous ! Il faut donc anticiper, prévoir de demander les mêmes classes, indiquer le projet... et rappeler (plusieurs fois) au chef d'établissement de ne pas l'oublier au moment de la répartition des services...

À la rentrée, eureka... on a la classe prévue et les collègues. Le travail commence très vite. Premier choix : se débrouiller tout seuls ou choisir un organisme clés en mains... Moins de travail bien sûr avec un organisme, mais moins de latitude et des choix d'itinéraires ou d'organisation pas forcément pertinents. La question cruciale est celle du coût. Les budgets sont très serrés en raison du coût des transports qui a beaucoup augmenté, que ce soit en car ou en train. La SNCF est peu coopérative et les tarifs sont élevés. On arrive au passage délicat en conseil d'administration. Et là,

chose curieuse, alors que le proviseur soutient le voyage, des parents d'élèves le contestent, trop cher... alors que les parents concernés sont ravis pour leurs enfants. Et le port de Rotterdam, quel intérêt ? Et pourquoi vous ne faites pas plutôt un échange ? Et de manière générale, pourquoi ne pas aller en Angleterre ? De quoi décourager les plus enthousiastes.

Possibilité pour tous

Finalement le voyage est (quand même) voté. Au lycée, une petite aide du FSE est attribuée. Surtout l'établissement fait le maximum et aucun élève n'est laissé de côté

pour des raisons financières. Le voyage est finalisé avec les collègues au fil des mois, on ajuste, on calcule et recalculé, quel musée, quelle visite, où déjeuner... et comment faire s'il pleut ? Fin mars, c'est le départ... Au cours de ces quatre jours de voyages, on discute avec les élèves, on se fâche parfois, on rit aussi... Des moments où les élèves découvrent les joies du vivre ensemble, mais aussi les règles de la vie collective. Fin du périple. Avec un autre regard sur les élèves, et des souvenirs partagés. Juin déjà, et un nouveau projet pour l'an prochain ! ■



TÉMOIGNAGE

“Voyage scolaire : rien qu'avec ces deux mots, les souvenirs remontent”

Raphael Iggi, Seconde 3, lycée Corneille de Rouen

« Les rues d'Amsterdam bourrées de touristes et de boutiques, souvenirs plus ou moins légaux d'ailleurs, ou les bâtiments de la grande place de Bruxelles ornés de part et d'autre. Ou encore le port de Rotterdam, gigantesque étendue de conteneurs, à perte de vue. Les effluves d'herbes dans le centre ville d'Amsterdam qui alertaient nos professeurs, le calme total qui permettait le repos dans l'auberge de jeunesse de Bruges, ou encore la vue de nombreux tableaux dans l'imprimerie Eugène-Plantin où le papier n'est pas un outil de travail mais une religion. Sans oublier une partie importante dans ce voyage : la vie en groupe, qui suppose de savoir faire des sacrifices pour s'intégrer. Ce genre de séjour rapproche, cette « obligation » de cohabiter resserre des liens. Plus de fous rires, de complicité, de disputes, tout ce qu'il y a de plus humain au final. Des

chambres de cinq, de quatre, peu importe ! On voit ses professeurs certes toujours des figures de l'autorité, mais le rapport avec eux est plus calme, plus posé qu'à l'accoutumée. On peut entendre un prof discuter normalement avec un élève, tel un moniteur de colonie de vacances, on remarque un alignement de vélos sur une barrière, on admire les canaux d'Amsterdam qui serpentent dans la ville. On se sentirait presque en vacances. Des professeurs détendus, des villes magnifiques, une vie en groupe des plus animée et rythmée, un super-séjour mémorable, malgré quelques mésaventures. Zola disait : « Rien ne développe l'intelligence comme les voyages ». Et c'est sur cette référence écrasante que je clos cet article. » ■

Rubrique réalisée par Élisabeth Labaye